

Avis de constitution

SOCIETE « SOLCA » en abrégé « SOLCA »

Siège ABIDJAN KOUMASSI RUE DU CANAL IMMEUBLE
CIS PROPERTIES 3è ETAGE APPARTEMENT 1, Lot 460, Ilot
42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLCA » en abrégé « SOLCA »

Objet : La réalisation d'études destinée à tous les secteurs d'activité ;

Le conseil ; L'intermédiation ; La formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 100,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI RUE DU CANAL IMMEUBLE CIS PROPERTIES 3è ETAGE APPARTEMENT 1, Lot 460, Ilot 42

Dirigeant(s) M RECHAIN ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12247 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79784/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

